



Rennes -Paris, le 21 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inspection générale des affaires sociales (IGAS) - Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) : Signature d'une convention de partenariat

Pierre BOISSIER, chef de l'Inspection générale des affaires sociales, et Laurent CHAMBAUD, directeur de l'École des hautes études en santé publique, ont signé une convention de partenariat entre leurs deux institutions, pour une durée de trois ans renouvelable une fois. L'IGAS et l'EHESP souhaitent ainsi enrichir et renforcer leur collaboration dans des actions communes en matière de formation, recherche ou expertise en santé publique.

L'IGAS tiendra notamment informée l'EHESP de son programme d'activité, ainsi que des missions qu'elle conduit. Certaines missions de l'IGAS pourront faire l'objet d'une présentation auprès des enseignants de l'EHESP, à titre d'information mais aussi éventuellement à des fins d'enseignement. En parallèle, l'EHESP transmettra à l'IGAS son programme de recherches annuel. Certaines études et recherches de l'EHESP seront présentées aux membres de l'IGAS afin d'enrichir leurs connaissances et les travaux en cours.

Liés à la convergence de travaux ou de questions faisant l'objet de débats ou de travaux législatifs, les thèmes majeurs de collaboration pour l'année 2017 ont d'ores et déjà été retenus. Il s'agit notamment de :

- Appropriation des bonnes pratiques par les missions d'inspection-contrôle des réseaux territoriaux, à l'instar de l'accompagnement à la diffusion du guide de l'IGAS de contrôle des structures sociales et médico-sociales ;
- Echanges sur les démarches et outils d'évaluation, d'audit, de mesure de la performance et de management des risques : par exemple participation de l'IGAS aux journées de l'EHESP sur l'audit ;
- Réflexion commune sur l'accompagnement à la réorganisation régionale engagée dans le cadre de la fusion des régions et sa déclinaison dans le domaine de la santé ;
- Formation aux droits des personnes malades en fin de vie ;
- Organisation de missions à l'international en matière d'assistance au développement de l'inspection-contrôle ;
- Accueil d'élèves et d'étudiants de l'EHESP à l'IGAS ;

Dans le champ de la recherche, veille et expertise, trois axes sont retenus :

- Suivi des travaux de l'équipe d'accueil EHESP « Management des organisations de santé », pour faire le lien avec des missions prévues et engagées par l'IGAS ;
- Organisation de séminaires communs pour travailler sur les sujets repérés lors des missions de l'IGAS comme requérant un regard du domaine de la recherche et de l'expertise dans le champ du management en santé ;
- Organisation de rencontres pour échanger sur des tendances fortes dans le champ de la santé, en lien avec les laboratoires de recherche de l'EHESP.

À propos de l'EHESP

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement, l'EHESP est membre du réseau des écoles de services public (RESP) et membre des communautés d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et Université Bretagne Loire (UBL).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 4 départements (méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail / Institut du management/ sciences humaines et sociales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 8 000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation continue provenant d'une cinquantaine de nationalités différentes et fait appel à 1 300 conférenciers par an.

Site internet : www.ehesp.fr – Fil twitter : @ehesp

À propos de l'IGAS

Corps de contrôle interministériel du secteur social, l'Inspection générale des affaires sociales contrôle, audite ou évalue des structures et des politiques, conseille les pouvoirs publics et apporte son concours à des projets. Elle intervient à la demande des ministres ou sur la base de son programme d'activité. Elle traite de sujets touchant la vie de tous les citoyens : emploi, travail et formation, santé, action sociale et politique familiale, systèmes de couverture sociale publics ou privés. En 2015, l'IGAS a mené 184 missions. Le service de l'IGAS compte 133 membres « inspectant ».

La Mission permanente inspection contrôle (MPIC) de l'IGAS anime les réseaux territoriaux pour les activités d'inspection-contrôle des agences régionales de santé (ARS) et des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Elle élabore des référentiels de contrôle à destination des membres des corps de contrôle des réseaux territoriaux dans les champs sanitaire, médico-social et social, par exemple : [Contrôle des structures sociales et médico-sociales : guide méthodologique et cahiers d'aide à la construction d'un contrôle](#), dont le tutoriel vidéo a été réalisé en collaboration avec l'EHESP.

Site internet : www.igas.gouv.fr

Contacts presse :

Nathalie CAVAGNI - EHESP

Directrice de la communication

Tél. : 02 99 02 28 60

Nathalie.Cavagni@ehesp.fr

Patricia MOUNIER – IGAS

Responsable communication

igas-presse@igas.gouv.fr